La Ville de Paris se fixe un objectif de 40% de “logement public”, comprenant 30% de logement social et 10% de logement intermédiaire, à l’horizon 2035

06/11/2022 à 9h52



La Ville de Paris se fixe un objectif de 40% de “logement public”, comprenant 30% de logement social et 10% de logement intermédiaire, à l’horizon 2035, grâce à la révision du Plan local d’urbanisme (PLU) et la création d’une foncière.

L’objectif de 25% de logements sociaux dans la capitale, fixé par l’ancien maire socialiste Bertrand Delanoë au début des années 2000, est “*dès aujourd’hui quasi atteint*“, s’est félicité l’adjoint PCF au logement Ian Brossat dans un entretien accordé à l’AFP. Début 2021, la capitale comptait déjà en effet 24,8% de logements sociaux financés et “*on atteindra les 25% livrés en 2025*“, précise-t-il. “*Il reste des besoins non satisfaits*“, reconnaît cependant l’élu communiste, malgré cet effort sur le parc social, et malgré l’arrêté en attente de publication qui doit donner à la Ville la compétence pour sanctionner les propriétaires qui ne respectent pas l’encadrement des loyers, soit 31% des cas du

parc privé selon la Fondation Abbé-Pierre.

La capitale – où le prix moyen du m2 à l'achat avoisine les 10.000 euros, et où un 50 m2 coûte à la location 1.200 euros par mois en moyenne, selon l'Observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (Olap) – perd près de 10.000 habitants par an depuis une décennie, selon l'Insee. Afin d'enrayer cette tendance, Ian Brossat compte donc, outre porter à 30% le total de logements sociaux à l'horizon 2030, développer à hauteur de 10% le logement "*abordable, c'est-à-dire 20% en-deçà du prix du marché, pour les classes moyennes*". Il compte ainsi sur la révision en cours du plan local d'urbanisme (PLU) pour y insérer une obligation à intégrer une part de logement dans toute nouvelle construction, y compris les bureaux.

"*Le seuil n'est pas encore fixé, ce ne sera pas forcément 30% sur les bureaux*" comme sur les logements neufs, une obligation en vigueur depuis 2015, souligne Ian Brossat. Mais "*tout mètre carré construit à Paris doit nous permettre de faire du logement supplémentaire*", insiste-t-il. L'adjoint d'Anne Hidalgo entend aussi lancer une "*foncière du logement social et abordable, spécifiquement dédiée à la transformation d'immeubles*", dont le rôle sera de "*racheter des immeubles de bureaux, garages aériens, hôtels pour les convertir en immeubles de logement locatif, soit sociaux soit abordables*". L'élu communiste entend que cette foncière, pour lequel il n'a pas de budget à ce stade, soit "*sur pied dès 2023*".

msn